

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 22 août 2020

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **Identificateur de produit**
- **Nom du produit:**
- **N° de CAS:**
7727-21-1
- **Utilisations recommandés et restrictions d'usage**
- **Utilisations recommandés:** Produits chimiques pour laboratoires
- **Restrictions d'usage:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
AquaPhoenix Scientific, Inc.
860 Gitts Run Road
Hanover, PA 17331 USA
Tel +1 (717)632-1291
Toll-Free: (866)632-1291
info@aquaphoenixsci.com
- **Numéro d'appel d'urgence:**
ChemTel
+1 (800)255-3924 (Appel gratuit en Amérique du Nord)
+1 (813)248-0585 (International)

2 Identification des dangers

- **Classification de la substance ou du mélange**
- Ox. Sol. 3 H272 Peut aggraver un incendie; comburant.
- Acute Tox. 4 H302 Nocif en cas d'ingestion.
- Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.
- Eye Irrit. 2A H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- Resp. Sens. 1 H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
- Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- STOT SE 3 H335 Peut irriter les voies respiratoires.

- **Éléments d'étiquetage**
- **Éléments d'étiquetage SGH**
La substance est classifiée et étiquetée selon le Système Général Harmonisé aux États-Unis (GHS).
- **Pictogrammes de danger**



GHS03 GHS07 GHS08

- **Mention d'avertissement** Danger
- **Mentions de danger**
H272 Peut aggraver un incendie; comburant.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

(suite page 2)

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 22 août 2020

(suite de la page 1)

H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Conseils de prudence

P210 Tenir loin de la chaleur.

P220 Tenir/Stocker à l'écart des vêtements/matières combustibles.

P221 Prendre toutes précautions pour éviter de mélanger avec des matières combustibles.

P261 Éviter de respirer les poussières.

P264 Se laver soigneusement après manipulation.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux.

P285 Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

P301+P312 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

P330 Rincer la bouche.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

P342+P311 En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P370+P378 En cas d'incendie: Utiliser pour l'extinction: Eau.

P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· **NFPA données (gamme 0-4)** La substance a des propriétés oxydantes

· **Autres dangers** Il n'y a pas d'autres dangers identifiés qui sont ne pas classifiés.

3 Composition/informations sur les composants

· **Caractérisation chimique: Substances**

· **No CAS Désignation**

7727-21-1 peroxodisulfate de dipotassium

4 Premiers secours

· **Description des premiers secours**

· **Remarques générales:**

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Amener les sujets à l'air frais.

· **Après inhalation:**

(suite page 3)

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 22 août 2020

(suite de la page 2)

Veiller à l'apport d'air frais.

Demander immédiatement conseil à un médecin.

En cas de dyspnée, appliquer la thérapie de l'oxygène.

En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

· **Après contact avec la peau:**

Enlever avec précaution les particules déposées sur la peau.

Laver immédiatement à l'eau.

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.

· **Après contact avec les yeux:**

Enlever les lentilles de contact si porté.

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· **Après ingestion:**

Rincer la bouche et boire ensuite d'eau en abondance.

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

· **Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Troubles asthmatiques

Dyspnée

Toux

Manifestations allergiques

Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

· **Risques**

Risque d'incidents respiratoires.

Nocif en cas d'ingestion.

Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.

· **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Possibilité de réactions cutanées allergiques sévères, spasme bronchique et choc anaphylactique.

Surveillance médicale pendant au moins 48 heures.

Le cas échéant, administrer de l'oxygène.

Observation subséquente relative à un risque de pneumonie et d'œdème pulmonaire.

Traiter la peau et la muqueuse avec des antihistaminiques et des corticoïdes.

Contient peroxodisulfate de dipotassium. Peut produire une réaction allergique.

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

En cas d'irritation des poumons, premier traitement avec un inhalante de cortico-stéroïde.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

· **Moyens d'extinction**

· **Moyens d'extinction:** Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

· **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Peut aggraver un incendie; comburant.

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

· **Conseils aux pompiers**

· **Équipement spécial de sécurité:**

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Porter un vêtement de protection totale.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

(suite page 4)

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 22 août 2020

(suite de la page 3)

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Isoler la zone des dangers et interdire l'entrée / accès.

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Veiller à une aération suffisante.

En cas de déversement grand, utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs/poussière/aérosol.

Prendre toutes précautions pour éviter de mélanger avec des matières combustibles.

- **Précautions pour la protection de l'environnement:**

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Balayer et déposer dans un contenant adéquat.

Mettre dans des conteneurs spéciaux de récupération ou d'élimination.

- **Référence à d'autres rubriques**

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le rubrique 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le rubrique 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le rubrique 13.

7 Manipulation et stockage

- **Manipulation:**

- **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Éviter la formation de poussière.

N'employer que dans des secteurs bien aérés.

Les formations de poussière qui ne peuvent être évitées doivent être régulièrement ramassées.

Ne pas nettoyer à sec les objets et les sols recouverts de poussière mais les laver à fond à grande eau.

- **Préventions des incendies et des explosions:**

Peut aggraver un incendie; comburant.

La matière/le produit peut abaisser la température d'inflammation de substances inflammables.

- **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**

Éviter stockage près des chaleurs extrêmes.

- **Indications concernant le stockage commun:**

Ne pas stocker avec les aliments.

Ne pas stocker avec les matières inflammables.

Ne pas conserver avec les agents de réduction.

Ne pas stocker avec des acides.

- **Autres indications sur les conditions de stockage:**

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Le produit est hygroscopique.

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

- **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Paramètres de contrôle**

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

7727-21-1 peroxodisulfate de dipotassium

(suite page 5)

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 22 août 2020

(suite de la page 4)

EL (Canada)	Valeur à long terme: 0.1 mg/m ³ as persulfate
EV (Canada)	Valeur à long terme: 0.1 mg/m ³
EV (Canada)	Valeur à long terme: 0.1 mg/m ³
TLV (U.S.A.)	Valeur à long terme: 0.1 mg/m ³ as persulfate

· Contrôles de l'exposition

· Mesures générales de protection et d'hygiène:

- Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
- Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
- Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
- Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
- Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.
- Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· Mesures d'ingénierie spécifiques: Prévoyer une ventilation suffisante.

· Protection respiratoire: Utiliser un appareil de protection respiratoire en cas de fortes concentrations.

· Protection des mains:



Gants de protection

· Matériau des gants

- Caoutchouc nitrile
- Gants en néoprène
- Butylcaoutchouc
- Caoutchouc naturel (Latex)
- Sensibilisation possible par les composants dans les matériaux des gants.

· Protection des yeux:



Lunettes de protection

Suivez les directives nationales pertinentes concernant l'utilisation de lunettes de protection.

· Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

· Limitation et contrôle de l'exposition environnementale

Pas d'autres informations importantes disponibles.

9 Propriétés physiques et chimiques

· Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Aspect:

· Forme:	Poudre
· Couleur:	Blanc
· Odeur:	Inodore
· Seuil olfactif:	Non déterminé.

· **valeur du pH:** Non applicable.

· **Point de fusion/point de congélation:** <100 °C (<212 °F)

· **Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:** Non déterminé.

(suite page 6)

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 22 août 2020

(suite de la page 5)

· Point d'éclair	Le produit n'est pas inflammable.
· Inflammabilité (solide, gaz):	Favorise l'inflammation des matières combustibles.
· Température d'inflammation:	Non déterminé.
· Température de décomposition:	Non déterminé.
· Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.
· Limites d'explosion:	
Inférieure:	Non déterminé.
Supérieure:	Non déterminé.
· Propriétés comburantes	Agent oxydant.
· Pression de vapeur:	Non déterminé.
· Densité à 20 °C (68 °F):	2.48 g/cm ³ (20.7 lbs/gal)
· Densité relative	Non déterminé.
· Densité de vapeur:	Non applicable.
· Taux d'évaporation:	Non applicable.
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Pas ou peu miscible Insoluble
· Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
· Viscosité:	
Dynamique:	Non applicable.
Cinématique:	Non applicable.
· Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

- **Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Stabilité chimique** Ce produit est stable dans des conditions normales.
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:**
Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.
- **Possibilité de réactions dangereuses**
En tant qu'agent d'oxydation, corrode les matières organiques comme le bois, le papier, les graisses.
Réactions au contact des agents de réduction.
Réagit aux acides en dégageant de la chaleur.
En cas de fort échauffement au-delà du point de décomposition, il y a possibilité de dégagement de vapeurs toxiques.
- **Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Matières incompatibles:**
Matériaux inflammables
Des acides
Agents réducteurs.
- **Produits de décomposition dangereux:**
Oxygène
Seulement en cas d'incendie:
Oxydes de soufre (SOx)

(suite page 7)

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 22 août 2020

(suite de la page 6)

11 Informations toxicologiques

· Informations sur les effets toxicologiques

- **Toxicité aiguë** Nocif en cas d'ingestion.

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

7727-21-1 peroxodisulfate de dipotassium

Oral	LD50	802 mg/kg (rat)
------	------	-----------------

· Effet primaire d'irritation:

- **Corrosion cutanée/irritation cutanée** Irrite la peau et les muqueuses.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Provoque une irritation oculaire.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**
Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.

· Catégories cancérogènes

· IARC (Centre international de recherche sur le Cancer)

la substance n'est pas comprise

· NTP (Programme National de Toxicologie)

la substance n'est pas comprise

· OSHA-Ca (l'Occupational Safety & Health Administration)

la substance n'est pas comprise

· Voies d'exposition probables

Ingestion
Inhalation.
Contact oculaire.
Contact cutané.

· Effets aigus (toxicité aiguë, irritation et corrosivité)

Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
Nocif en cas d'ingestion.

· Toxicité par administration répétée

Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.

· Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12 Informations écologiques

· Toxicité

- **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 8)

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 22 août 2020

(suite de la page 7)

- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
- **Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Considérations relatives à l'élimination

- **Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation:**
Les utilisateurs de ce matériel ont la responsabilité de disposer tout produit non-utilisé, des résidus et des conteneurs en conformité avec toutes les lois et réglementations locales, provinciales et fédérales pertinentes en matière de traitement, de stockage et d'élimination des déchets dangereux et non dangereux. Les matières résiduelles doivent être considérées comme dangereuses sauf spécifié contraires.
- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

- | | |
|---|-----------------------|
| · Numéro ONU | |
| · DOT, ADR/RID/ADN, IMDG, IATA | UN1492 |
| · Désignation officielle de transport de l'ONU | |
| · DOT, ADR/RID/ADN, IMDG, IATA | POTASSIUM PERSULPHATE |
| · Classe(s) de danger pour le transport | |
| · DOT | |
| | |
| · Classe | 5.1 |
| · Étiquette | 5.1 |
| ----- | |
| · ADR/RID/ADN | |
| | |
| · Classe | 5.1 (O2) |
| · Étiquette | 5.1 |
| ----- | |
| · IMDG, IATA | |
| | |
| · Classe | 5.1 |
| · Étiquette | 5.1 |

(suite page 9)

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 22 août 2020

(suite de la page 8)

· Groupe d'emballage	
· DOT, ADR/RID/ADN, IMDG, IATA	III
· Dangers pour l'environnement:	Non applicable.
· Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Attention: Matières comburantes.
· Numéro d'identification du danger (Indice Kemler):	50
· No EMS:	F-A,S-Q
· Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.

15 Informations relatives à la réglementation

- **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- États-Unis
- SARA

· SARA 302 Substance Très Dangereuse

la substance n'est pas comprise

· Section 313 (Annonces chimiques toxiques spécifiques):

la substance n'est pas comprise

· Liste TSCA:

Tous les ingrédients sont énumérés ou exemptés.

· Proposition 65, l'état de Californie

· Substances connues pour causer le cancer:

la substance n'est pas comprise

· Substances connues pour causer une toxicité sur les organes reproducteurs féminins:

la substance n'est pas comprise

· Substances connues pour causer une toxicité sur les organes reproducteurs masculins:

la substance n'est pas comprise

· Substances connues pour causer une toxicité sur le développement:

la substance n'est pas comprise

· EPA (Agence de protection de l'environnement)

la substance n'est pas comprise

· IARC (Centre international de recherche sur le Cancer)

la substance n'est pas comprise

· Liste intérieure des substances (DSL) du Canada

la substance n'est pas comprise

16 Autres informations

(suite page 10)

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 22 août 2020

(suite de la page 9)

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.

DOT: Département américain de transport

IATA: l'Association du transport aérien international

CAS: Chemical Abstracts Service, une division de l'American Chemical Society

NFPA: National Fire Protection Association (États-Unis)

LD50: Dose létale médiane

LC50: Concentration létale médiane

OSHA: Administration de la santé et de la sécurité occupationnelle / Occupational Safety & Health Administration (États-Unis)

Ox. Sol. 3: Matières solides comburantes – Catégorie 3

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë - voie orale – Catégorie 4

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Irrit. 2A: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2A

Resp. Sens. 1: Sensibilisation respiratoire – Catégorie 1

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

· **Sources**

Site Web, European Chemicals Agency (<http://echa.europa.eu/>)

Site Web, US EPA Substance Registry Services (services d'EPA pour les registrations des substances) (<http://ofmpub.epa.gov/sor internet/registry/substreg/home/overview/home.do>)

Site Web, Chemical Abstracts Registry, American Chemical Society (Registre des abstracts chimiques, Société chimique d'Amérique)

(<https://www.cas.org>)

Patty's Industrial Hygiene, 6th ed., Rose, Vernon, ed. ISBN: 978-0-470-07488-6

Casarett and Doull's Toxicology: The Basic Science of Poisons, 8th Ed., Klaasen, Curtis D., ed., ISBN: 978-0-07-176923-5.

Informations, y inclure les FDS, des fabricants spécifiques

FDS/SDS préparé par:

ChemTel

1305 North Florida Avenue

Tampa, Florida 33602-2902 Etats-Unis

Appel Gratuit dans l'Amérique du Nord 1-888-255-3924

Internationale +01 813-248-0573

Site Web: www.chemtel.com